



Touche pas à mes



Un projet d'accord visant à réduire les compteurs RTT du personnel en journée...

Projet : Consommation régulière des RTT 2013, réduction des réserves permanentes et gel de la monétisation.

- ↳ Création d'un compteur flux, alimenté au fil de l'année par les journées RTT 2013. Celui-ci ne pourrait pas dépasser 5 jours et serait clos au 31/12/2013.
- ↳ Création d'un compteur stock avec intégration de la réserve permanente existante. Abondement lors de la prise régulière de journées. Au 31/12/2013 ce compteur ne pourrait pas dépasser 5 jours.

La direction voudrait nous faire signer un accord remettant en cause la gestion de nos congés RTT sous couvert de réduire en urgence la provision financière nécessaire.

La CFDT ne peut pas accepter de négocier un accord dans la précipitation. Nous sommes conscient de la situation économique du groupe mais tout de même !

Soyons sérieux !



Pour la CFDT, la priorité est de négocier le plan social en cours afin que personne ne se retrouve dans une situation délicate.